

Bonne année à vous tous, chères citoyennes et chers citoyens

Le début de la nouvelle année est l'occasion de vous offrir mes vœux de santé, de bonheur, de succès et de prospérité.

Je vous présente avec satisfaction, dans ce numéro de la Nouvelle municipale, les faits saillants du budget 2011. Cet exercice d'élaboration du budget fut exigeant. Ce processus commande réflexion et vision puisqu'il doit refléter la poursuite de nos objectifs : maintenir la qualité de vie de nos citoyens par une offre de services de qualité, poursuivre le développement de notre ville dans tous les secteurs d'activités, assurer un développement durable et respectueux de l'environnement et minimiser la charge fiscale des contribuables. Le budget 2011 est le résultat d'un exercice rigoureux et minutieux de l'ensemble des membres du conseil municipal et des directeurs de services.

Après une année exceptionnelle chargée de projets structurants, le nouveau Centre sportif occupera encore en 2011 la priorité, tant au niveau politique qu'au niveau administratif. Pensons aux travaux de construction à compléter, à la mise en place de la structure de gestion nécessaire au fonctionnement optimal des services et à l'élaboration d'une programmation diversifiée. Au cours des derniers mois de l'année 2010, il nous a fallu, pour l'élaboration du budget, nous donner un modèle de gestion préliminaire et effectuer une estimation des revenus et des dépenses du Centre sportif, considérant l'ouverture de celui-ci en août prochain. Et se sont ajoutés des pourparlers avec les trois Municipalités voisines concernant l'entente intermunicipale sur l'offre de loisirs du nouveau Centre sportif. Les

discussions doivent se poursuivre au début de la présente année. Cependant, par mesure de prudence, le conseil a adopté le budget 2011 en considérant les dépenses du Centre sportif entièrement à la charge de la Ville, sans compter sur une éventuelle participation financière de ces Municipalités. Le budget 2011 comprend donc les coûts du Centre sportif pour les huit derniers mois de l'année.

Les choix budgétaires faits par votre conseil municipal sont guidés par le souci d'offrir à notre population les meilleurs services, à un coût raisonnable, et aussi par notre vision de construire une ville prospère et dynamique. Nous avons réussi à bâtir un budget équilibré sans trop alourdir le fardeau fiscal de nos contribuables, et ce, tout en rencontrant nos obligations.

En ces temps de turbulence dans le monde municipal, je veux, au nom du conseil municipal, vous réaffirmer notre engagement à gérer notre Ville avec éthique, transparence et rigueur. En tant qu'élus, notre mandat est de gouverner et d'administrer une ville qui occupe une place de choix en région et où il fait bon vivre, travailler et faire des affaires.

L'année 2010 s'est terminée sur une note de fierté et de magie avec le concert grandiose de Noël qui a marqué la clôture des Fêtes du 125^e de Lac-Mégantic. Le conseil municipal remercie chaleureusement le Comité organisateur des Fêtes qui nous a fait bénéficier, tout au cours de l'année dernière, d'une multitude d'activités variées et originales. Je veux souligner d'une manière toute particulière l'engagement et la générosité des co-présidents des Fêtes, Nathalie Bastarache et Charles Rodrigue; ils

Mot de la maire



ont coordonné magnifiquement une équipe créative et dévouée de bénévoles. Ces fêtes ont contribué à favoriser le resserrement des liens entre les Méganticois et ont animé leur sentiment de fierté et d'appartenance à cette communauté vivante qu'est la nôtre. Bravo!

La fin de l'année 2010 fut également marquée par le départ de notre directeur général Claude Périnet; il nous quitte après dix-neuf années de loyaux services à la Ville de Lac-Mégantic. Il a accepté de relever d'autres grands défis comme directeur général adjoint à la Ville de Sherbrooke. Je veux lui rendre hommage, au nom du conseil municipal, pour son dévouement, son intégrité et sa compétence durant ses années de services de 1981 à 2010. Merci d'avoir épaulé si efficacement le conseil. Nous lui souhaitons succès et bonheur dans ses nouvelles fonctions.

Suite à la page 2

Sommaire

Grandes lignes du budget 2011	2 à 4
Un petit moment d'histoire	5 et 6
Emplois d'été 2011	7
Lac-Mégantic fête ses employés	8
Ramonage et sécurité	9
SQ - Planifiez vos absences	10
Transport collectif du Granit	10
L'OTJ sous la neige 2011	11
Fête des neiges à Baie-des-Sables	11
Services municipaux	12



Mot de la mairesse (suite de la page 1)

Le processus de recrutement d'un nouveau directeur général est en cours. Pour assurer la gestion des affaires de la Ville jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau directeur général, le conseil a retenu les services de monsieur Gilles Bertrand comme directeur général par intérim.

En terminant, je vous réitère l'engagement du conseil municipal à gérer avec rigueur les fonds publics et à demeurer vigilants dans un souci de respect et d'équité envers l'ensemble de nos citoyens. Les défis sont toujours très grands. Nous miserons à nouveau sur la concertation avec nos partenaires et sur

la consolidation de services de qualité qui favorisent l'épanouissement de toute notre collectivité. Gardons le cap afin de préserver notre environnement naturel et notre milieu de vie exceptionnel.

*Colette Roy Laroche,
Mairesse*

Les grandes lignes du budget 2011

Faits saillants du budget 2011

- Les prévisions budgétaires sont de 14 635 200 \$, comparativement à 13 166 200 \$ en 2010;
- Pour le secteur résidentiel, cette augmentation des dépenses se traduit par une hausse du taux de taxes foncières de 1,31 \$ à 1,36 \$:
 - cela représente une hausse de 65 \$ pour le propriétaire d'une résidence unifamiliale de valeur moyenne à Lac-Mégantic qui est de 128 500 \$;
 - plus une hausse de la tarification des services d'aqueduc (eau potable) de 3 \$;
 - ces augmentations représentent 3,2 %;
- Pour le secteur résidentiel, un gel de toutes les autres tarifications des services, telles l'épuration des eaux usées, la collecte et le traitement des déchets ultimes, des matières compostables et des matières recyclables;
- La hausse du budget de 11 % s'explique principalement par une augmentation des dépenses projetées engendrées par l'ajout des activités suivantes :
 - la mise en service du Centre sportif Mégantic;
 - le parc d'Arbre en Arbre;
 - les installations de ski au Complexe de Baie-des-Sables;
 - l'entretien des rues Laval et

Frontenac (frais de déneigement, etc.) à la suite du transfert de la route 161 à la Ville par le ministère des Transports;

- Également, viennent s'ajouter des dépenses additionnelles pour les crédits de taxes accordés aux secteurs résidentiel et industriel, ainsi que celles du service de la dette : remboursement du capital et des intérêts;
- La révision de la tarification des services de loisirs en tenant compte du coût de revient de chaque activité et

aussi en respectant le principe d'équité, par l'établissement d'un tarif résident et d'un tarif non-résident;

- Le contrôle de l'endettement par une diminution importante des projets au programme d'immobilisations 2011-2013 et par l'augmentation du fonds de roulement pour le financement des immobilisations plutôt que par emprunt.

Le sommaire du budget

SOMMAIRE BUDGET

	2011	2010	Écart	Δ%
Revenus				
Taxes	9 761 200	9 210 000	551 200	6
Paiement tenant lieu de taxes	932 400	892 300	40 100	4
Autres sources locales	3 040 400	2 621 100	419 300	16
Transferts	901 200	442 800	458 400	104
	14 635 200	13 166 200	1 469 000	11
Dépenses				
Administration générale	2 010 400	1 952 200	58 200	3
Sécurité Publique	1 262 400	1 344 900	(82 500)	(6)
Transport	1 643 000	1 586 400	56 600	4
Hygiène du milieu	2 497 900	2 509 300	(11 400)	(0)
Santé et bien-être	16 700	16 000	700	4
Aménagement, urbanisme et développement	720 500	649 900	70 600	11
Loisirs et culture	3 269 000	2 574 700	694 300	27
Frais de financement	1 321 100	790 700	530 400	67
Remboursement dette l.t.	1 429 900	1 235 700	194 200	16
Fonds réservés	464 300	506 400	(42 100)	(8)
	14 635 200	13 166 200	1 469 000	11

Les grandes lignes du budget 2011 (suite de la page 2)

Répartition de la taxe

TAUX DE TAXATION

	2011	2010
Taux résidentiel	1,36 \$ / 100 \$	1,31 \$ / 100 \$
Taux 6 logements et +	1,6382 \$ / 100 \$	1,5368 \$ / 100 \$
Taux terrains vagues desservis	2,3423 \$ / 100 \$	2,1626 \$ / 100 \$
Taux non-résidentiel	2,5468 \$ / 100 \$	2,3666 \$ / 100 \$
Taux industriel	2,4192 \$ / 100 \$	2,2905 \$ / 100 \$

TARIFICATION

	2011	2010
Aqueduc	156 \$ / logement	153 \$ / logement
Aqueduc - compteur	0,74 \$ / m3	0,65 \$ / m3
Épuration	148 \$ / logement	148 \$ / logement
Épuration - compteur	0,55 \$ / m3 d'eau	0,45 \$ / m3 d'eau
Déchets	90 \$ / logement	90 \$ / logement
Compostables	30 \$ / logement	30 \$ / logement
Collecte sélective	42 \$ / logement	42 \$ / logement

Comparaison d'un compte de taxes pour une résidence d'une valeur moyenne

COMPTE DE TAXES RÉSIDENTIEL MOYEN

	Compte de taxes ¹		Écart	Δ%
	2011	2010		
Taux foncier	1,36	1,31		
Taxe foncière	1 748 \$	1 683 \$	65 \$	3,9
Tarifification - services	466	463	3	0,6
Total	2 214 \$	2 146 \$	68 \$	3,2

1 : Basé sur la valeur moyenne d'une résidence unifamiliale 2011

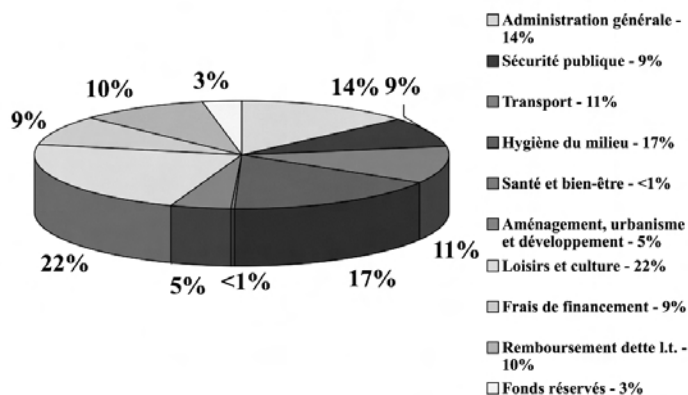
128 500 \$

Répartition des dépenses par activités

DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

	2011	2010	Écart	Δ%
Administration générale	2 010 400	1 952 200	58 200	3
Sécurité publique	1 262 400	1 344 900	(82 500)	(6)
Transport	1 643 000	1 586 400	56 600	4
Hygiène du milieu	2 497 900	2 509 300	(11 400)	(0)
Santé et bien-être	16 700	16 000	700	4
Aménagement, urbanisme et développement	720 500	649 900	70 600	11
Loisirs et culture	3 269 000	2 574 700	694 300	27
Frais de financement	1 321 100	790 700	530 400	67
Total des dépenses de fonctionnement	12 741 000	11 424 100	1 316 900	12
Autres activités financières				
Remboursement dette à l.t.	1 429 900	1 235 700	194 200	16
Fonds réservés	464 300	506 400	(42 100)	(8)
TOTAL	14 635 200	13 166 200	1 469 000	11

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS



Une politique de gestion de la dette

Les dernières années furent marquées par la réalisation de grands chantiers, lesquels ont été rendus possibles grâce à de généreuses subventions des gouvernements supérieurs. Compte tenu de l'ampleur des projets, le financement de ceux-ci a eu un impact important sur le niveau d'endettement de la Ville. La mise à niveau des infrastructures municipales, telles l'application de la réglementation sur l'eau potable, le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout, la réfection de rues ou le remplacement de bâtiments vétustes ont contribué à l'augmentation de la dette.

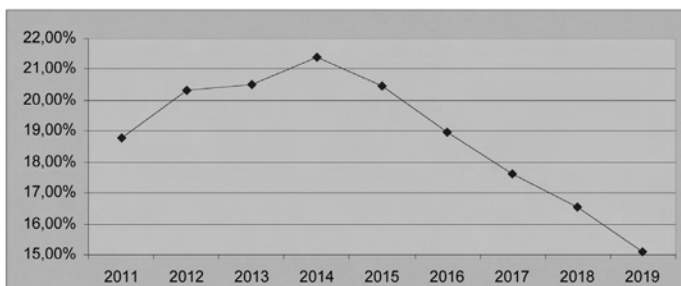
Le conseil, préoccupé par la situation, a entrepris une démarche d'élaboration d'une politique de gestion de la dette. Cette politique à compléter vise à doter la Ville d'un cadre balisant le recours à l'endettement, à se donner des pratiques pour corriger la situation

Suite à la page 4

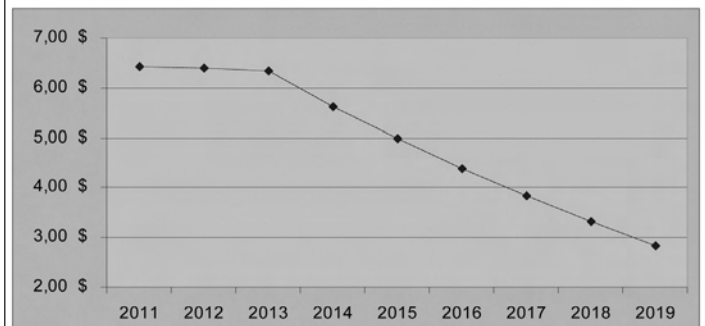
Les grandes lignes du budget 2011 (suite de la page 3)

d'endettement élevé, à s'assurer de financer à un coût avantageux et ce, dans le but de maintenir une situation financière saine qui ne dépasse pas la capacité de payer de la Ville.

SERVICE DE LA DETTE PROJETÉ (% BUDGET)



ENDETTEMENT PROJETÉ (/ 100 \$ DE RFU)



Le programme triennal d'immobilisation 2011-2013

La Ville de Lac-Mégantic a connu une année record au niveau des travaux d'infrastructures. Le conseil a convenu de reporter certains projets inscrits au programme triennal précédent et de se doter d'une stratégie de financement des immobilisations pour réduire

les emprunts.

Nous demeurons préoccupés par l'entretien de nos infrastructures; la mise à niveau de celles-ci doit se poursuivre en exploitant tous les programmes de subventions disponibles.

PROGRAMME TRIENNAL

DESCRIPTION	2011	2012	2013	TOTAL
<u>Administration générale</u>				
Remplacement - Fournaise	200 000			200 000
Rénovation Hôtel de Ville		500 000	500 000	1 000 000
<u>Sécurité incendie</u>				
Camion-échelle			500 000	500 000
<u>Transport</u>				
Développements domiciliaires	625 000	500 000	500 000	1 625 000
<u>Hygiène du milieu</u>				
Réfection rue Laval		3 000 000	3 000 000	6 000 000
Rénovation d'équipements - Usine d'épuration	450 000			450 000
Bouclage - Réseau d'aqueduc	200 000			200 000
<u>Aménagement, Urbanisme et Développement</u>				
Expropriations de terrains - Parc industriel	400 000			400 000
<u>Loisirs et Culture</u>				
Relocalisation - Bibliothèque	900 000	900 000		1 800 000
Aménagement - Terrain OTJ	200 000			200 000
Réfection - Club Âge d'Or		125 000	200 000	325 000
Piste cyclable - Secteur rivière Chaudière		150 000	150 000	300 000
TOTAL	2 975 000	5 175 000	4 850 000	13 000 000

Un petit moment d'histoire

Pour faire suite à la Politique familiale déposée par la Commission d'orientation familiale et en relation avec le 125^e anniversaire de la Ville, le service d'urbanisme a entrepris la publication de chroniques sur le patrimoine bâti de la ville de Lac-Mégantic dans le journal **La Nouvelle municipale**. L'objectif est de faire connaître à tous les joyaux architecturaux qui nous caractérisent.

Dans le cadre de ce numéro, nous avons choisi de vous faire connaître une petite église qui témoigne de l'importance de la communauté anglicane de la région. Ce petit bâtiment, qui fête ses 120 ans d'existence, représente aujourd'hui l'un des deux seuls éléments du patrimoine bâti religieux anglophone encore considérés dans l'inventaire du patrimoine religieux du Québec, et ce, pour l'ensemble de la MRC du Granit. L'importance de préserver

cette église est primordiale, afin de conserver une trace de la contribution de la communauté anglophone au développement de la région.

Le texte qui suit a été rédigé par Mme Mélanie Gagné et est inspiré d'une recherche qui a été réalisée par Mme Sophie L'Heureux et M. André Girard.

Jean-François Brisson, directeur du Service d'urbanisme et de géomatique



Dès le tout début du développement de la Ville de Lac-Mégantic, la population était caractérisée par une hétérogénéité de confessions religieuses. La proximité de la frontière américaine favorisa, entre autres, l'éclosion d'une communauté anglicane, ce qui nécessita la construction d'un lieu de culte. Malgré les transformations de cette congrégation au fil du temps, l'Église St-Barnabas demeure fièrement dressée pour témoigner de l'apport religieux important de la communauté anglophone et anglicane de la région et perpétue ainsi la mémoire de ses membres disparus.

Un peu d'histoire...

De 1891 à 1923

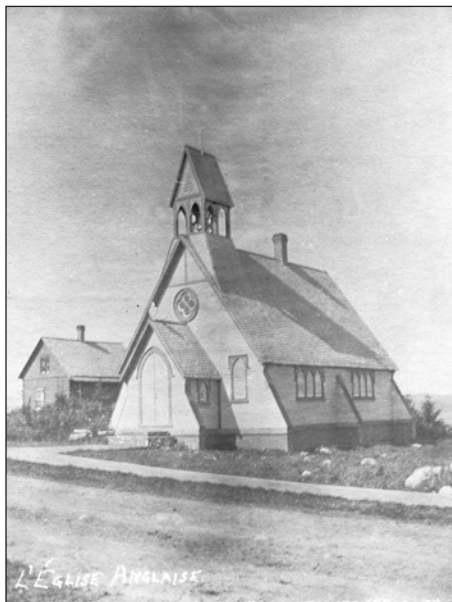
À la fin du 19^e siècle, la communauté anglicane, en constante évolution, jouissait d'une grande vitalité et d'un certain esprit progressiste. Elle effectua donc des pressions auprès des autorités ecclésiastiques afin de célébrer ses offices religieux à Lac-Mégantic, lieu plus accessible à l'époque que Marsboro. C'est alors avec la générosité du Capitaine J.S. Wilson, la volonté du promoteur du projet, M. James B. Simpson, et la ténacité d'un des constructeurs, M. Georges M. Stearns, que l'église fut érigée le 31 mai 1891. Mise sous la protection d'un des premiers apôtres du christianisme, saint Barnabas, l'église porta alors son nom. Douze ans plus tard, soit en 1903, un presbytère pour accueillir le prêtre

et sa servante fut construit sur le lot voisin. Toutefois, il s'écroula sous les flammes d'un important incendie en 1922 pour n'être reconstruit qu'à l'été 1923.

De 1923 à aujourd'hui

Les années d'après-guerre furent moins glorieuses que les précédentes pour cette congrégation qui passa à moins de 80 membres vers 1946. Malgré toute la bonne volonté des fidèles, le départ du Révérend Arthur Oaklay, prêtre-résident, les força à mettre le presbytère en location dès 1954. Près de 20 ans plus tard, en 1972, une réorganisation du doyenné St-François amena la paroisse de St-Barnabas à se joindre aux paroisses voisines et fut ensuite mise sous la responsabilité du Révérend Maxwell Jones, pasteur résident

Suite à la page 6



Église St-Barnabas vers 1895.



Fête du centenaire en août 1991. Le Révérend Blair Ross, l'abbé Jean Cauchon, Louise Hodgson, le Révérend Bruce Stavert, Dorothy Clark et le Révérend Canon Church, au moment de la célébration du centenaire de l'église. (Photo L'Écho)

Un petit moment d'histoire

(suite de la page 5)

de Bury. Suite à ce déclin, le presbytère et le lot voisin de la chapelle furent vendus, respectivement en 1973 et 1985 afin de permettre à la communauté de conserver et d'entretenir son lieu de culte. Depuis lors, la congrégation réussit à offrir quelques cérémonies religieuses par année grâce à la détermination de la petite communauté anglophone de la ville.

L'évolution architecturale

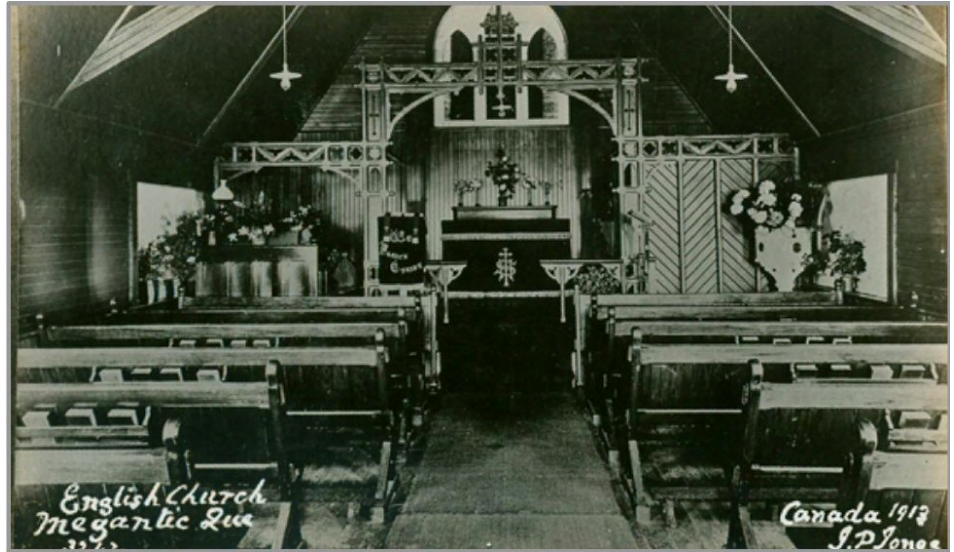
Le style néo-gothique dit symbolique

Compte tenu des moyens financiers assez modiques de la congrégation, cette église aux allures modestes fut construite selon un plan très simple qui s'inspira du style néo-gothique dit symbolique. La porte et les fenêtres en forme d'ogive appartiennent à ce style, de même que les faux colombages sur la façade. Une des caractéristiques importantes est la combinaison du toit à deux versants abrupts et des contreforts des murs latéraux qui évoquent la forme triangulaire et du même coup, le symbole de la Trinité divine. L'église fut coiffée d'un clocher sur le toit principal et doté d'un revêtement en clin de bois étroit posé à l'horizontale. Fait intéressant, un oculus* en forme de trèfle à quatre feuilles à l'avant et à l'arrière du bâtiment, une ouverture de cette même forme dans le clocher et une croix celtique sur le toit viennent rappeler les origines irlandaises du constructeur.

Depuis son édification en 1891, ce lieu de culte n'a subi que de légères modifications qui n'ont en rien changé son cachet d'origine. Notons qu'une cheminée a été construite, que le bardeau de cèdre de la toiture a été changé pour celui en asphalte, que le clocher a été recouvert d'abat-son* et que des auvents et gouttières ont été ajoutés. Le bâtiment s'est donc bien conservé et demeure un témoin important de l'histoire des anglophones de Lac-Mégantic.

* oculus : Fenêtre de forme circulaire, aussi appelée *œil-de-bœuf*.

* abat-son : Ensemble de lames insérées dans les baies d'un clocher pour rabattre le son vers le sol.



Intérieur de l'église St-Barnabas en 1913. (Coll. J.P. Jones)

RÉSUMÉ

Représenté sur une ligne du temps

Année de construction : 1891

Les étapes importantes :

- 1891 : Construction de la chapelle par la communauté anglicane
- 1903 : Érection du presbytère sur le lot voisin
- 1923 : Reconstruction de la chapelle à la suite d'un important incendie
- 1972 : Fusion avec les paroisses avoisinantes
- 1973 : Vente et déménagement du presbytère
- 1985 : Vente du lot où se trouvait le presbytère

Caractéristiques du style néo-gothique dit symbolique

Plan rectangulaire, toit à deux versants abrupts, contreforts inspirant la forme triangulaire (symbole de Trinité), présence d'un clocher, ouvertures de forme ogivale, revêtement extérieur en bois.

Ville de Lac-Mégantic**Emplois d'été 2011**

La Ville de Lac-Mégantic est à la recherche de candidats étudiants pour combler certains des postes suivants devenus vacants :

O.T.J.

Coordonnateur

Coordonnateur adjoint

Animateurs

Surveillants de plage et moniteurs de natation

Moniteurs de voile et de kayak

Préposés à l'entretien ménager

BAIE-DES-SABLES

Animateurs au camping

Surveillants de plage

Responsable à l'accueil dépanneur

- Préposés Baie-des-Sables :
accueil dépanneur
- Arbre en Arbre
location plage
entretien ménager
entretien général
stationnement
gardien de nuit

Patrouilleurs Arbre en Arbre (18 ans)

Responsable à la Base plein air

Préposés à la Base plein air

MARINA

Préposé à l'entretien et au service d'essence

SÉCURITÉ INCENDIE

Patrouilleurs nautiques

Les candidats devront étudier en techniques policières et être disponibles du 14 mai au 5 septembre 2011 pour un maximum de 225 heures.

TRAVAUX PUBLICS

Journaliers

Les candidats pour les Travaux publics devront être disponibles du 29 mai au 20 août 2011 et devront posséder un permis de conduire classe 5.

Les candidats pour les Travaux publics devront être âgés de 18 ans et plus, de niveau collégial, universitaire ou professionnel spécialisé.

Ces postes sont des emplois saisonniers offerts aux femmes et aux hommes, variant de quelques semaines à un maximum de douze (12) semaines environ.

Les conditions de travail sont prévues selon les dispositions de la convention collective de travail des employés cols blancs - cols bleus de la Ville de Lac-Mégantic.

Les personnes désirant recevoir une copie électronique du formulaire (document Word) des Loisirs et/ou des Travaux publics, peuvent en faire la demande à l'adresse : direction.generale@ville.lac-megantic.qc.ca

Les candidatures seront reçues, sur des

formulaires prévus à cette fin et disponible bureau général de la Ville de Lac-Mégantic situé au 5527, rue Frontenac, bureau 200, Lac-Mégantic, G6B 1H6 jusqu'au 7 mars 2011, à 16 h 30, à l'adresse suivante :

Comité de sélection emplois d'été 2011

Ville de Lac-Mégantic

5527, rue Frontenac, bureau 200

Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H6

Nous respectons le principe de l'équité en matière d'emploi.

Seules les personnes rencontrées en entrevue seront contactées. Les entrevues pour les Travaux publics auront lieu le jeudi **10 mars 2011**, entre 9 h et 12 h, à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic, les entrevues pour le Service des loisirs auront lieu le samedi **19 mars 2011**, entre 9 h et 15 h toujours à l'hôtel de Ville de Lac-Mégantic et les entrevues pour le Service de Sécurité incendie auront lieu à une date à être déterminée.

Nouvelles brèves**Pavillon du Parc de l'OTJ**

Heures d'accès au bloc sanitaire : samedi et dimanche, de 8 h à 17 h. Pour la location de salle dans le pavillon du Parc : informations et réservations, **819 583-0630**.

Programme Plaisirs d'hiver en famille

Patinoires extérieures : le dimanche 30 janvier 2011, à la patinoire Sacré-Coeur, de 13 h à 21 h. Des activités variées pour toute la famille sur la surface de glace, adaptées au goût des participants. Chocolat chaud gratuit.

Parc de l'OTJ

Samedi, 19 février 2011 : 3^e édition **Soccer sur neige Richelieu** - activité pour toute la famille et tous niveaux. Golf sur neige et autres.

7^e édition de la **Marche sur le lac « Osez le lac »**, dimanche 20 février, 9 h à 16 h. (randonnée sur le lac sur une piste damée et sécuritaire)

Dates de versement des taxes foncières 2011

Les comptes de taxes seront mis à la poste le 22 février 2011 et les versements seront dus aux dates suivantes :

1 ^{er} versement	24 mars 2011
2 ^e versement	26 mai 2011
3 ^e versement	28 juillet 2011
4 ^e versement	29 septembre 2011

Pour informations supplémentaires, veuillez communiquer avec le Service de la trésorerie au **819-583-2441**.

Lac-Mégantic souligne la retraite, les départs, les 25 ans de service et l'arrivée de quelques employés

Le 10 décembre dernier, à l'occasion de la soirée de Noël des employés municipaux, la Ville de Lac-Mégantic a souligné le départ à la retraite de monsieur Bernard Therrien, des Travaux publics, qui était à l'emploi de la Ville depuis 22 ans, le départ de messieurs Daniel Boulé et Marc Champagne, pompiers volontaires depuis respectivement 20 et 21 ans, ainsi que Claude Périnet, directeur général depuis 19 ans.

Lors de ce même événement, la Ville a également souligné les 25 ans de service de mesdames Raymonde Lebrun, commis-comptable, et Francine Rodrigue, secrétaire et préposée aux entrées de données, toutes deux au département de la Trésorerie, et l'arrivée de trois nouveaux employés permanents, soient messieurs Yves Brisson, préposé à l'entretien ménager au Service d'entretien des bâtiments et des infrastructures, Yuri Dumont-Martin, journalier aux Travaux publics, et Stéphane Hurens, inspecteur en bâtiment au Service d'urbanisme et de géomatique.

La Ville de Lac-Mégantic félicite ces personnes qui quotidiennement assurent un service remarquable aux citoyens.

Photo du haut : la mairesse Colette Roy Laroche, en compagnie de Yves Brisson et Jonathan Fisette.

Photo du centre : Mme Colette Roy Laroche, mairesse, accueille Yuri Dumont-Martin et Richard Foley, directeur du Service des travaux publics.

Photo du bas : la mairesse pose en compagnie de Luc Drouin, trésorier de la Ville de Lac-Mégantic, et Francine Rodrigue, secrétaire et préposée aux entrées de données, à la Trésorerie.





Ramonage et sécurité

Nous sommes bientôt au milieu de la saison hivernale, vous avez utilisé votre appareil de chauffage au bois, avez-vous pensé à le faire ramoner ?

Il est temps de faire inspecter l'appareil de chauffage au bois et la cheminée par un professionnel en ramonage.

Le ramonage pour éliminer la créosote

Nous désirons vous rappeler que la créosote est un dépôt croûteux formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.

- Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil; sinon, au moins une fois par an, préférablement au printemps, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent les risques d'incendie.
- Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote. Toute la maison pourrait y passer.
- Utilisez du bois de qualité et bien sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.
- Brûlez du bois fendu en bûches de petites tailles. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote.
- Faites brûler peu de bûches à la fois.
- Faites entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion

complète et causant moins de fumée. De plus, les flammes ne dégageront pas de produits toxiques.

- Évitez d'utiliser les bûches ou additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.

Utilisez votre appareil de façon sécuritaire:



- Évitez de brûler du bois traité ou peint, du plastique et autres déchets. Les produits toxiques dégagés augmentent la formation de créosote et peuvent vous empoisonner.
- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ou un allume-barbecue pour démarrer un feu.
- Cessez l'utilisation de l'appareil si le verre de la porte est fendu ou brisé.
- Utilisez toujours le pare-étincelle lorsque vous brûlez du bois.
- Éloignez les objets combustibles de l'appareil.
- Assurez-vous que les matériaux du sol et du mur près de l'appareil soient non combustibles.
- Assurez-vous que la maçonnerie à l'intérieur du foyer est intacte.
- Assurez-vous qu'aucune rouille ou

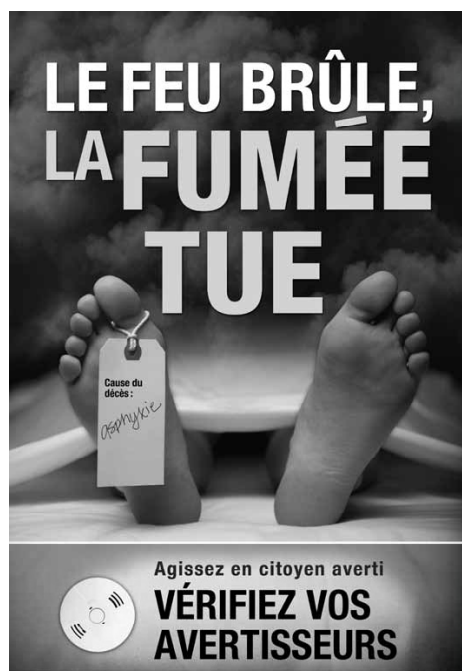
corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure

Assurez-vous de

- Disposer des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 3 jours parfois même 10 jours
- D'installer un avertisseur de fumée et un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) dans le corridor, près des chambres à coucher.
- D'installer un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, incluant le sous-sol.
- D'installer un avertisseur de CO près du foyer ou du poêle à bois.

Si le feu prend dans la cheminée

- Fermez la clé;
- Sortez immédiatement;
- Composez le 911 de chez votre voisin.





La Sûreté du Québec, votre police municipale

Planifiez vos absences!

Votre poste de la Sûreté du Québec désire rappeler à tous, en cette période hivernale où les voyages dans le Sud sont populaires, qu'il peut s'agir d'opportunités pour les voleurs.

Lors de départs pour une durée de plus d'une journée, assurez-vous de donner un air habité à votre résidence. Ainsi, remettre ses clés à un voisin qui pourra allumer et éteindre des lampes, ouvrir et fermer les rideaux, arroser les plantes, ramasser le courrier ou les circulaires, faire ouvrir la cour, etc.

Inspectez les lieux la veille du départ afin de ranger les équipements de jardin ou

autres objets pouvant attirer les voleurs. Bien verrouiller la remise et ne laisser aucun objet pouvant faciliter une entrée fracassante dans votre domicile.

La minuterie est également un moyen de prévention intéressant, efficace et peu coûteux. Elle donne à votre domicile l'air habité cité précédemment et peut tromper les dépisteurs et écarter les voleurs.

Un système d'éclairage à détecteur de mouvement sur votre terrain peut aider à faire fuir les voleurs et intrus qui pourraient profiter de votre absence.

Un bon système d'alarme peut être un

infocrime
1800 711 1800

excellent moyen de prévention. Relié à une centrale ou simplement muni d'un clairoin avertissant le voisinage, il peut vous éviter bien des tracas.

Un bon voisinage peut être l'une des meilleures solutions dans la surveillance et la prévention.

La prévention est l'affaire de tous ! Policiers et citoyens agissant ensemble peuvent faire une différence dans votre milieu de vie et ainsi réduire les risques d'infractions criminelles !

**UN CRIME, MOI JE LE SIGNALE
ANONYME ET CONFIDENTIEL**

Transport collectif du Granit



Trans-Autonomie INC.
TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF
MRC du Granit



Depuis le mois d'août 2010, Trans-Autonomie offre le service de transport collectif dans la ville de Lac-Mégantic et ce, tous les jours du lundi au dimanche de 7h à 23h.

Que ce soit pour le travail, les rendez-vous médicaux, les loisirs, le magasinage, toutes les raisons sont bonnes pour utiliser le service de transport collectif. De plus, ce service s'adresse à toute la population en général.

Pour le transport collectif, plusieurs points d'embarquement ont été ciblés dans la ville, en tenant compte des demandes des usagers.

Pour le transport des personnes à mobilité réduite, Trans-Autonomie continue à offrir le service de porte-à-porte.

Les formulaires d'inscription sont disponibles chez Trans-Autonomie, à la Ville de Lac-Mégantic, sur le site Internet de la MRC du Granit au www.mrcgranit.qc.ca et dans plusieurs points commerciaux de la ville.

Les frais sont de 5,00 \$ aller-retour et la gratuité du service est offerte aux enfants de moins de six ans, accompagnés d'un adulte.

En plus de la ville de Lac-Mégantic, Trans-Autonomie offre ce service à tous les

résidents de la MRC du Granit à raison de deux jours par semaine.

Inscription obligatoire et réservation toujours 24 heures à l'avance.

Pour information entre 8h00 à 16h00, du lundi au vendredi, auprès de **Trans-Autonomie** :

819-583-4263
sans frais : **1-877-583-4263**



Nouvelle brève

Séances du conseil municipal

Les citoyennes et citoyens de Lac-Mégantic sont toujours les bienvenus aux séances régulières de leur conseil municipal.

Les prochaines séances du conseil auront lieu les lundi 7 et 21 février, 7 et 21 mars, 4 et 18 avril et 2 et 16 mai 2011.

L'O.T.J. sous la neige 2011

Semaine de relâche scolaire

Service de camp de jour au Pavillon de l'O.T.J.

3293, rue Victoria

Le Service des loisirs offre quatre jours d'activité consécutive, soit du 28 fév. au 3 mars de 8 h à 17 h pour les enfants de 5 à 12 ans. Le contenu du programme sera adapté sur le modèle de notre camp de jour estival. Selon le nombre d'inscriptions, les enfants seront répartis en plusieurs groupes d'âge similaire. Les activités seront intérieures et extérieures en fonction de la météo.

Le coût pour quatre jours est de 45 \$ pour chacun des enfants résidents de Lac-Mégantic et 200 \$ pour les non-résidents.

Pour informations et inscriptions, contactez le Service des loisirs au

819 583-0630

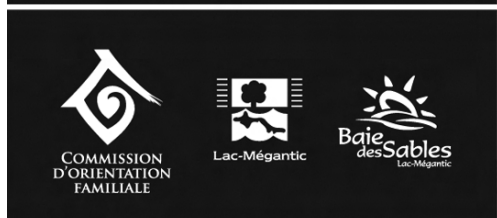
Par courriel : loisirs@ville.lac-megantic.qc.ca



Fête des neiges

Dimanche le 6 février 2011
à Baie-des-Sables

Une collaboration de la Ville de Lac-Mégantic
et du Club de ski alpin.



COMMISSION D'ORIENTATION FAMILIALE
Lac-Mégantic
Baie des Sables
Lac-Mégantic




Viens t'amuser avec tes parents et tes grand-parents!

Glissade sur tubes - Ski alpin - Planche à neige
Mini ski - Raquette - Ski de fond

Cette année encore, la fête des neiges vous revient et est heureuse de s'associer à la semaine de l'inter-génération. De l'animation et des activités de plein air **gratuites pour tous les résidents de Lac-Mégantic** vous y attendent à partir de 11h. **Café et chocolat chaud servis sur place.**

Note: Information sur la tenue de l'activité en matinée à 819 583-3965 Poste 28

POUR LES RÉSIDENTS DE LAC-MÉGANTIC

L'inscription se fait au bas de la pente et vous donne accès à toutes les activités, au prêt d'équipement et deux breuvages chauds

GRATUITEMENT.

Votre inscription est requise avant de vous présenter au prêt d'équipement à partir de 9h30

PREUVE DE RÉSIDENCE REQUISE

Carte d'identité, carte d'étudiant ou permis de conduire - LES COMPTES DE TAXES NE SONT PAS ACCEPTÉS

POUR LES NON-RÉSIDENTS

L'inscription se fait à l'accueil de Baie-des-Sables ainsi que le prêt d'équipement.

Tarifs d'accès pour la journée:

Ski alpin, planche à neige et glissade
sur tube: 8,25\$ / adulte
6,75\$ / enfant & étudiant

Ski de fond: 9\$ / adulte
3\$ / enfant & étudiant
18\$ / famille
(2 adultes & enfants)

Raquette: 4\$ / adulte
1\$ / enfant & étudiant

Activités de la COF au verso

Procédure pour une requête à la Ville

Pour les citoyens qui auraient des requêtes à formuler à la Ville de Lac-Mégantic...

Que ce soit une demande d'information, d'autorisation, d'intervention, la signification d'un problème ou faire tout simplement une suggestion :

1 - Lorsqu'il y a une vie en danger

Pour une ambulance, la police ou les pompiers

Composez le 911

2 - Lorsqu'une intervention rapide des services municipaux est requise

Exemples : refoulement d'égouts, bris d'une conduite d'eau, affaissement important de la chaussée, situation pouvant s'aggraver si la Ville n'intervient pas rapidement, etc.

Composez le 819-583-2448, 24 heures sur 24

3 - Lorsque vous désirez joindre la Ville durant les heures normales de bureau

Exemples : pour toute question, plainte ou commentaire, pour signaler une intervention pouvant être réalisée par les services municipaux le prochain jour ouvrable...

Composez le 819-583-2441

ou par courriel : info@ville.lac-megantic.qc.ca

4 - Lorsque vous désirez joindre directement la Sûreté du Québec

Exemples : pour signaler une infraction à la réglementation municipale, pour signaler un chien qui aboie constamment, etc.

Composez le 310-4141

Consultez le site Internet

www.ville.lac-megantic.qc.ca

La Nouvelle municipale de Lac-Mégantic est publiée par la Ville de Lac-Mégantic.

Ce bulletin est édité par MARTEL Communication, imprimé à Lac-Mégantic et distribué à tous les citoyens résidants de Lac-Mégantic par la Société canadienne des Postes.

L'emploi du masculin pour désigner les noms des deux genres est favorisé uniquement pour ne pas alourdir le texte.

Conception, correction et montage :

MARTEL Communication, 819 583-4680

Impression : **Multicopie inc., 819 583-1775**

Tirage : 3 425 exemplaires

Dépôt légal :

Bibliothèque et archives nationales du Québec

Bibliothèque et archives Canada

ISBN / ISSN 1180-2677

Pour joindre les services municipaux

VILLE DE LAC-MÉGANTIC

5527, rue Frontenac, bureau 200

Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H6

Site Internet : www.ville.lac-megantic.qc.ca

Courriel : info@ville.lac-megantic.qc.ca



URGENCE

Ambulance – Police – Pompiers **911**

REQUÊTES

Problèmes, informations, suggestions **819-583-2448**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE 819-583-2441

Mairie, direction générale, évaluation, greffe, services techniques, trésorerie, urbanisme – permis et inspections **819-583-2441**

Cour municipale **819-583-2815**

Office municipal d'habitation **819-583-5988**

ENVIRONNEMENT

Collecte des ordures et matières recyclables

Requêtes **819-583-2448**

Demandes de services **819-583-2466**

Administration usine d'épuration **819-583-2466**

Éco-Centre **819-583-5188**

LOISIRS

Baie-des-Sables

Camping – Base plein air **819-583-3965**

Restaurant Le Voilier **819-583-3968**

Ski alpin – Ski de fond **819-583-3969**

Bibliothèque municipale **819-583-0876**

Centre Mgr-Bonin

Administration – Hockey mineur et

Patinage artistique **819-583-0630**

MARINA

Administration **819-583-2441**

Service – Essence (été) **819-583-5085**

ORGANISATION DES TERRAINS DE JEUX (O.T.J.)

Camp de jour **819-583-3761**

Baseball mineur **819-583-0028**

PATINOIRES EXTÉRIEURES

Notre-Dame-de-Fatima **819-583-3970**

Sacré-Cœur **819-583-5220**

SALLE DE QUILLES 819-583-3242

SÉCURITÉ INCENDIE

Urgence seulement **911**

Administration **819-583-1303**

Requêtes **819-583-2448**

SÛRETÉ DU QUÉBEC

24 heures/24, sans frais **310-4141**

Poste de Lac-Mégantic **819-583-1710**

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

Trans-Autonomie **819-583-4263**

TRAVAUX PUBLICS

Administration **819-583-2443**

Requêtes **819-583-2448**